

Image not found or type unknown



Création d entreprise . droit du travail

Par **vani**, le **23/04/2008** à **19:38**

Bonjour . j expose mon probleme : je travaille actuellement dans le secteur administratif (la Caisse d Allocations Familiales) et mon contrat stipule que je n ai pas le droit d avoir d autres revenus ; mis a part si c est un revenu artistique(vente de tableaux...) ou par ex donner des cours (d anglais francais etc...). Je voudrais créer une entrprise en partenariat tout en continuant a travailler . est ce possible ? lorsque l on va déposer une demande dimmatriculation dois y figurer? si non mon associé peut il demarcher seul , est ce legal dans mon cas et sinon est ce que ce sera modifiable par la suite lorsque j aurai quitté mon travail à la caf.rnen vous remerciant de vos reponses